|  |
| --- |
| Réflexion 3Identifier les caractéristiques d’une plateforme dématérialisée |
| Durée : 15’ | Homme avec un remplissage uniou Deux hommes avec un remplissage uni | Source |

**Travail à faire**

Après avoir lu le document, répondez aux questions suivantes :

1. Que signifie : « plate-forme dématérialisée » ?
2. Quelle est la finalité générale de ces plates-formes ?
3. Qu’elles opérations permettent ces plates-formes dématérialisées ?
4. Que sont le BOAMP et le JOUE (recherchez sur Internet) ?
5. Quel est leur intérêt ?

## Doc. Plateforme dématérialisée des appels d’offres des marchés publics

*Source : http://www.marche-public.fr/*

Une plate-forme de dématérialisation est une plate-forme sécurisée utilisée pour la gestion dématérialisée des appels d'offres de marchés publics.

Elle met à disposition des fonctionnalités relatives a :

* la chaîne de passation des marchés qu’ils soient formalisés ou non.
* la **mise en ligne des Avis d’Appels Publics à Concurrence (AAPC), des avis d’attributions et autres avis éventuels**. Ces avis sont généralement mis en ligne et transmis directement en tant que de besoin au BOAMP, au JOUE et autres journaux pour publication,
* la **recherche des consultations** en cours par les entreprises ou autres candidats, à l’aide par exemple d’un numéro de référence généralement précisé dans l’avis d’appel d’offres, d’une catégorie de marchés, de mots clés, …
* **l’inscription des entreprises** afin d’être informé automatiquement de chaque nouvelle consultation concernant leur domaine d’activité. Cette inscription peut se faire en ligne, en définissant un identifiant et un mot de passe, ou à l’aide d’un certificat signature électronique si le candidat dispose déjà de ce type d’outil d’authentification et de signature électronique.
* le **téléchargement de dossiers de consultation** des entreprises sous format électronique. Dans ce cas, les plateformes demandent de fournir l’identité du demandeur de manière que l’acheteur puisse informer le candidat des compléments éventuels intervenant au cours de la procédure.
* **la réponse à l’appel d’offres** sous forme électronique (ou autre procédure de marché). La plate-forme doit respecter les règles du code des marchés publics notamment en matière de signature électronique, de chiffrement des réponses via des clés de cryptage sécurisées, de dépouillement des plis électroniques, … Répondre à un marché public sous forme électronique nécessite l’utilisation d’un certificat de signature électronique.
* la gestion des **réponses aux questions de candidats**,
* la **réception des candidatures et des offres**,
* l’**ouverture des candidatures et des offres signées** électroniquement.
* la **gestion des réponses des candidats** aux questions de l’acheteur.

**Réponses**

1. **Que signifie : « plate-forme dématérialisée » ?**
2. **Quelle est la finalité générale de ces plates-formes ?**
3. **Qu’elles opérations permettent ces plates-formes dématérialisées ?**
4. **Que sont le BOAMP et le JOUE (Recherchez sur Internet) ?**
5. **Quel est leur intérêt ?**